

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FORMIGUERES**

Date convocation
06/09/2018

Nombres de membres en exercice : 11
Nombres de membres Présents : 8
Nombres de membres Absents : 3
Nombre de procurations : 1
Nombre de votants : 8

Date Affichage
06/09/2018

Séance du 11 septembre 2018

L'an deux mille dix-huit et le onze septembre à 20h30, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur LOOS Philippe, Maire,

Présents : BRILLIARD M., DOUMERGUE F., CHEVRIER C, MIRAN P., GOMES D.
POROLI F. PERARNAUD C.

Absents excusés : VERGES B, CICCARIELLO C.

Absents : LOPEZ MT.

Objet de la Délibération

VALIDATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Monsieur le Maire donne lecture au conseil Municipal du rapport de la CLET du 2 juillet 2018, réunion qui a eu lieu afin de se prononcer sur les charges transférées au 1^{er} mai 2018 concernant la piscine et le complexe sportif de Matemale à la Communauté de communes.

Le maire propose de valider ce rapport.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité le rapport proposé.

Le rapport de la CLET sera joint à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Copie certifiée conforme.

A Formiguères, le 11 septembre 2018



Le Maire,
LOOS Philippe.